



À St Joseph de Rivière, le 21 mars 2025

CONVOCAATION

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal,
qui se tiendra le :

**JEUDI 27 MARS 2025 à 20 heures 30,
en Mairie 2, Place de la Mairie**

ORDRE DU JOUR :

I- INFORMATION :

Décision du Maire prise dans le cadre de l'article L2122-22 du CGCT, en vertu de la délibération de délégations du Maire n°54/2023

- 1- Convention de prise en charge de la faune sauvage en détresse avec le Tichodrome.

II- DÉLIBÉRATIONS :

- 1- Convention de mise à disposition des équipements sportifs situés 284 route du stade avec l'association Sportive Rivieroise ;
- 2- Convention de mise à disposition des deux étangs avec l'association la Truite des fontaines ;
- 3- Convention particulière de travaux entre la commune et l'association emplois verts - ateliers chantiers d'insertion ;
- 4- Travaux sur réseau d'éclairage public TE38 _ parking de l'école ;
- 5- Programme ACTEE+ PRO-INNO-66-FONDS CHENE, Partenariat FNCCR, TE38, AGEDEN, mise en œuvre du projet d'audit de performances et déperditions thermiques des bâtiments communaux et demande de contribution financière ;
- 6- Mandat donné au Centre de Gestion de l'Isère dans le cadre de divers contrats-groupes ;
- 7- Adoption du plan de formation mutualisé;

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, l'assurance de mes sentiments
les meilleurs.

Madame la Maire,
Marylène GUIJARRO

